

# Le feu aux poutres



# Le feu aux poutres

*Rien d'alarmant, mais les voisins ont pris peur et porté plainte auprès du bailly Thoury. Un chambarat, juste au-dessus d'une forge sans cheminée, composé de vieux bois très secs, sur lequel sont entreposés paille, bois et autres combustibles ; une rue déjà étroite, encombrée par des arbres et l'atelier de ferrage des bêtes à cornes : il n'en faut pas plus pour alerter les voisins du danger qui menace au cœur de l'été leurs maisons, cuvages, granges et écuries...*



Du jeudy 20 juillet 1780

Entre le procureur d'office et sur « les différentes plaintes cydevant portées par devant nous présentement par Pierre Herbaud Bontemps, Estienne Herbaud Bontemps son père, Jean Dégironde, François Martin, Antoine Blanc, Magdelaine Chalameil veuve d'Antoine Martin, et autre vigneron habitants de ce lieu d'Aubière, propriétaires et pocesseurs (sic) de maisons, granges et autres bâtiments voisins de celle d'Antoine Chirol maître charron, habitant de ce même lieu, d'une part, et Antoine Chirol, charron habitant de ce lieu d'Aubière, deffendeur, comparant en personne, d'autre part,

Ouy les parties, nous condamnons ledit deffendeur à faire ôter et enlever dans le jour les restant des harbres (sic) et autre bois qu'il a placé le long du mur de la maison de la veuve Martin vis-à-vis celle du deffendeur, attendu qu'il a déclaré en avoir déjà fait enlever une partie, ainsy que le fumier qu'il avait placé contre le même mur qui embarrassent l'usage libre de la rue d'entre lesd. maisons. Le condamnons aussy à faire enlever et démolir dans trois jours l'atelier ou travail à ferrer lesd. bêtes à cornes de la largeur de trois pieds quatre pouces, de sept pieds neuf pouces de longueur sur six pieds neuf pouces d'auther (sic) en quatre gros piliers de bois et un cinquième en avant entièrement pris et placé dans la rue contre le mur de sa maison attendu que la rue se trouve extrêmement resserrée n'ayant que neuf pieds deux pouces restant de largeur, non suffisante pour l'usage de la rue et le tournant des voitures [...] <sup>1</sup>

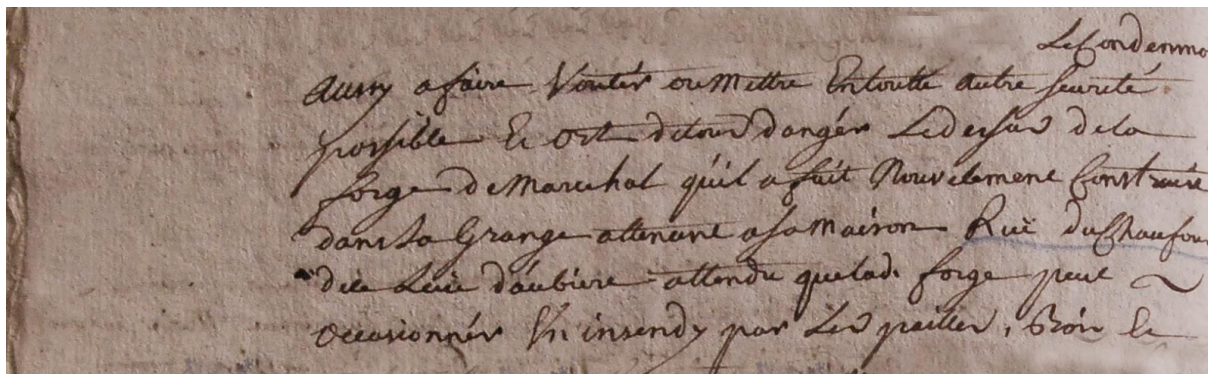
Le condamnons aussy à faire vouter ou mettre en toute autre seureté possible et ort de tous dangers le dessus de la forge de maréchal qu'il a fait nouvellement construire dans la grange attenante à sa maison, rue du Chauffour <sup>2</sup>, de ce lieu d'Aubière, attendu que lad.

---

<sup>1</sup> – Pied et pouce : anciennes mesures de longueur. Le pied fait environ 32,50 cm (arrondi à 33 cm) ; le pouce fait 27 mm environ (arrondi à 3 cm).

<sup>2</sup> – Rue du Chauffour : sachant que la maison du roudier (ou roudet, c'est-à-dire charron) se trouve au quartier du Roudeix, qui longeait à l'est l'actuelle rue Béranger, on peut situer avec assez de certitude cette rue, surtout si

forge peut occasionner un incendy (sic) par les pailles, bois et autres combustibles qui sont sur le chambaras <sup>3</sup> qui reign sur lad. forge et qui n'est composé que de vieux bois et solives sans plancher à peu de distance en hauteur de lad. forge.



Registre d'Audiences du Bailliage d'Aubière, page 55 (A.C. Aubière)

Et sur les plaintes portées en notre audience par Antoine Delonchambon et Martin Baile, vigneron habitants de ce lieu d'Aubière, que pour servir à la sortie de la fumée de lad. forge led. Chirol a fait faire une petite ouverture ou brèche au mur de la grange dans lad. forge du côté de la rue où sont les granges desd. Lonchambon et Baile, que cette ouverture se trouvant extrêmement basse, la fumée qui en sort incommode extrêmement les voisins et peut occasionner un incendy, condamnons le deffendeur à pratiquer et construire un tuyeau (sic) de cheminée depuis lad. ouverture jusqu'au dessus du toit de sa grange pour conduire et recevoir la fumée de lad. forge. Et en attendant lesd. réparations faisons deffence aud. Chirol et à son locataire d'alumer du feu à lad. forge, et à l'amende de six livres. »



I'on a connu le trou du Roudet (était-ce un nom officiel ou bien le greffier du bailly appelle-t-il cette rue du nom où se trouve le four banal, situé entre la rue du Chauffour et la place de la Halle ?). A moins que ce soit la forge qui ait donné ce nom. Auquel cas, cette rue pourrait se trouver dans un autre quartier...

<sup>3</sup> – Chambaras(t) : un chambaras ou chambarat, en Basse-Auvergne, est un fenil, un grenier à foin ou une chambre au-dessus d'une écurie ou d'une étable.

## Notes généalogiques [tous les actes ont eu lieu à Aubière] :

**Antoine Chirol** : Nous avons une dynastie d'Antoine Chirol, charrons de profession dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle à Aubière : Antoine François puis François Antoine, dit le Roudait, lequel donnera naissance à un Antoine et à un François, tous charrons. Celui qui nous intéresse aujourd'hui est le grand-père, Antoine François Chirol, charbon et charpentier, arrivé à Aubière vers 1750, avec son épouse, Jeanne Bouchaudy. On lui connaît sept fils, tous nés à Aubière entre 1760 et 1774, dont le fameux François, *percepteur indélicat*. Antoine François fut par ailleurs consul d'Aubière en 1776, ce qui le classe parmi les gens aisés. Il meurt le 5 novembre 1809.

**Pierre Herbaud Bontemps** et son père Estienne : Pierre est né le 27 mai 1757, d'Estienne (Né le 6 février 1725) et de Marie Finayre, mariés depuis le 4 février 1749. Pierre est marié à Antoinette Baille, depuis le 9 février 1779 ; leur fils Etienne se mariera en 1803 avec la petite-fille ...d'Antoine Chirol, Anne Chirol. Pas rancunière la demoiselle !

**La veuve d'Antoine Martin** : elle est appelée ici Magdelaine Chalameil ; il s'agit en réalité de Magdelaine Chalameau, née le 14 mai 1725, épouse d'Antoine Martin depuis le 5 mars 1753. Ils ont 6 enfants entre 1754 et 1765.

**Jean Dégironde** : beaucoup trop d'homonymes pour être sûr de ne pas se tromper.

**François Martin** : né le 7 septembre 1717, marié le 12 janvier 1751 à Françoise Blanc. Six enfants connus nés entre 1751 et 1764.

**Antoine Blanc** : 4 homonymes mariés à cette époque. Je ne choisis pas.

**Antoine Delonchambon** : né le 1<sup>er</sup> juin 1717, marié le 9 février 1751 à Catherine Brugère. Quatre enfants connus, nés entre 1751 et 1760.

**Martin Baile** : beau-frère du précédent, né le 21 août 1725, marié le 25 septembre 1749 à Anne Delonchambon. On leur connaît neuf enfants, nés entre 1751 et 1766.



Sources : *Archives communales d'Aubière*.

© - Pierre Bourcheix, 2014, 2026.